



Les Verts Commission mer et gestion du littoral

Coutances, le 26 août 2006

Atelier sur l'état de la pêche Journées d'été Coutances

Présents : Jean-Paul Declercq, Christine Sandel, Janick Moriceau, Michel Daverat, Renée Poussard, Marilys Plongeon, Didier Naudon, Michèle Gaspalou, Jeanne Michel, Jean-Pierre Espéret, Andrée Reversat, José Rodriguès, François Matricon, Laurent Guignon, Edwige Fadeieff.

Situation : les pêcheurs rencontrent une crise de plus en plus importante due entre autre à la raréfaction de la ressource et à l'augmentation du prix du gazole qui peut représenter dans certains cas un tiers du chiffre d'affaires. Plus le gazole augmente, plus le salaire du pêcheur qui est rémunéré à la part diminue. Les bateaux les plus dévoreurs d'énergie sont les chalutiers hauturiers avec 2 litres de gazole par kilo de poisson débarqué. L'Etat qui avait mis des garde-fous en garantissant un plafond doit supprimer ce dernier à l'automne prochain. La crise est aussi contenue par des cours du poisson très élevés .

Les problèmes actuels s'expliquent aussi en partie par le mode de gestion de l'effort de pêche à travers les quotas, des bateaux doivent arrêter assez tôt en saison car ils ont atteint leur quota et les PME qui ont induit un coût très important des navires.

Certains repartent sur d'autres espèces, d'autres pays (Italie, Maghreb, Asie) continuent eux à pêcher leurs quotas n'étant pas atteints, cela provoque du ressentiment chez les professionnels français. Les pêcheurs plaisanciers continuent également leur pêche.

Les pays du sud, et en particulier le Sénégal, sont encore plus fortement touchés par la crise énergétique car ils n'ont aucun garde-fous et subissent les augmentations de plein fouet. La migration vers les Canaries est liée directement à cette crise.

Solutions recherchées par les professionnels pour limiter l'impact de la crise énergétique :

Certaines peuvent être mises en place à très court terme et parfois le sont déjà actuellement pour certains bateaux :

- Economètre pour modifier les comportements,
- Ajouts d'additifs au carburant renforçant son efficacité,
- Huiles nouvelle génération améliorant le rendement du moteur,
- Modifications des engins de pêche entraînant une moindre résistance à la traction,

- Meilleure entretien : carénage plus fréquent , peinture spéciale des hélices,

D'autres nécessitent plus de temps :

- Changement de combustible : utilisation des biocarburants, piles ,
- changement de moteurs
- changement de navires pour des carènes plus "performantes"

Certains modes de pêche sont plus économes (casiers, palangres...) mais un transfert d'une technique de pêche vers une autre pose des problèmes de cohabitation et n'est pas toujours possible en fonction des espèces exploitées ...cela ne peut donc se faire sans une analyse fine des situations.

L'ensemble du système est extrêmement fragile car c'est un système où tout est interdépendant. Ainsi les emplois induits à terre sont importants :

En Bretagne par exemple : La pêche représente 7 500 hommes embarqués, plus de 30 000 emplois induits.

On parle davantage de pêche responsable (des chartes ont été développées dans ce sens) plutôt que de développement durable. De nombreux stocks est en mauvais état.

Cependant, la FAO note une amélioration . La traque contre les pêches illégales s'est amplifiée.

On constate que des travaux associant pêcheurs et chercheurs portent leurs fruits. C'est le cas de la langoustine dans le Golfe de Gascogne où des chaluts sélectifs ont été mis en place .

La chaîne alimentaire est dépendante des phytoplanctons qui sont à la base de cette chaîne. Les zones les plus productives sont les zones côtières (zones humides) qui subissent des agressions permanentes. De plus on observe une variation des types de poissons en lien avec les changements climatiques.

Il faut prendre aussi en compte les navires qui échappent aux règles : la pêche illégale (Cf filets des grands fonds) la pêche de plaisance. Ce n'est pas sans répercussion sur les quantités pêchées, ainsi entre le golfe de Gascogne et la Manche 4 000 tonnes de bars par an sont pêchés par les plaisanciers, autant que pour les professionnels (source IFREMER) .

Le système de régulation géré au niveau européen est surtout vu sous un angle quantitatif par les TAC (Total Autorisé de Captures), il faudrait tenir compte davantage de la manière dont on pêche. Des progrès sont encore à faire sur la sélectivité des engins de pêche, sur l'encouragement de la recherche, sur le travail entre les chercheurs et les professionnels, sur la formation des pêcheurs (le BEP pêche date de moins de 5 ans). La grande majorité des pêcheurs n'ont donc pas eu d'enseignement en biologie marine (BAC Professionnel : 2 classes ouvertes depuis 2 ans).

Afin de renforcer la concertation entre flottilles européennes dans la ZEE (Zone Economique Exclusive)des Conseils Consultatifs Régionaux par grands bassins se mettent en place. En Méditerranée , on remarque qu'il n'y a pas de Zone exclusive aux pays du pourtour de la Méditerranée, d'où l'arrivée des Japonais qui viennent pêcher sur les réserves du Maghreb ou de la Sicile (un thon de 120 kg est vendu 40 000 euros au Japon !) et des difficultés dans ce contexte, à faire appliquer des règles aux seuls navires européens .

Il y a nécessité de créer une Zone exclusive pour les pays Méditerranéens, ce qui permettra une vraie gestion des ressources . WWF travaille avec les professionnels dans les unités de gestion régionales, tandis que Greenpeace dénonce des constats graves mais n'a pas de communication avec les professionnels. Il semble nécessaire de renforcer une collaboration entre tous les acteurs, institutionnels, associatifs et professionnels.

→ voir étude sur le thon rouge sur le site de la WWF (résumé ci-joint).

Quand on fait un bilan global de la pêche :

- Un pêcheur sur six est accidenté chaque année,
- Les conditions globales de travail sont en dégradation,
- L'effort de pêche est régulé sur le volume des bateaux ce qui est une aberration (y compris pour la sécurité et les conditions de travail),

- Forte instabilité des salaires en lien avec l'arrivée de la crise,
- Dans ce contexte le personnel embarqué est défavorisé par une rémunération à la part,
- Diminution de la flottille de pêche sur la plupart des ports au profit de la plaisance,
- En Bretagne, un patron sur deux va prendre sa retraite dans les 10 prochaines années.

Ne pas oublier :

- le nombre d'emplois embarqués par rapport aux emplois de l'ensemble de la filière (ratio 1/3 à 1/4),
- C'est la diversité des captures qui permet à la pêche d'exister actuellement,
- Le chiffre d'affaires global de la pêche est inférieur au chiffre d'affaires de l'agriculture d'un seul département français,
- L'âge moyen des navires de pêche est supérieur à 20 ans.
- On a créé des droits de pêche qui correspondent à 50% de la valeur d'un bateau. Les droits de pêche engendrent des effets pervers de concentration transformant la pêche artisanale en pêche industrielle (car on peut avoir un gros bateau neuf en diminuant de 20% les KW acquis d'où l'achat de 3 petits bateaux destinés à la casse pour acheter un gros et obtenir ses droits de pêche).-